



DELIBERATION DU CCAS

Séance du 20/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 20 Février à 17:30, le CCAS de la Commune de CCAS de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 12/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/02/2024.

Présents : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : BONNET Joëlle, DARCHE Hélène, FLEURY Elisabeth, GOUZEAU Micheline, JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, DEJARDIN Philippe

CASANOVAS VAN BOSTERHAUDT Rosita donne procuration à GOUZEAU Micheline
 JACQUET Mireille donne procuration à BONNET Joëlle

A été nommé(e) secrétaire : DEJARDIN Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher
 Le : 23/02/2024
 Et
 Publication par voie électronique:
 23/02/2024

2024_C_03 – Affectation du résultat

A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	80.46
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe +(excédent) ou – (déficit)	3 512.57
C Résultat à affecter	3 593.03
= A+B (hors restes à réaliser)	
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	0.00
D001 (si déficit)	
R001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	0.00

Besoin de financement

Excédent de financement

Besoin de financement F.=D+E	0.00
AFFECTATION=C=G+H	3 593.03
1/Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00
G= au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2/H Report en fonctionnement R 002	3 593.03

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/02/2024
La Présidente
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire
DEJARDIN Philippe

